



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولاية لكرة القدم البويرة - الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL * BOUIRA*
(Site : lwfbouira.org.dz –liguebouira19@gmail.com)
Tél/Fax : 026.73.86.55/58



DEPARTEMENT D'ORGANISATION SPORTIVE

PV N° : 14 SEANCE du 03-02-2025

Membres Présents.

Ordre du jour :

- ✓ **Examen du courrier**
- ✓ **Rectificatif**
- ✓ **Homologation des résultats**
- ✓ **Traitement des affaires**
- ✓ **Désignations**
- ✓ **Divers**

EXAMEN DU COURRIER :

- **Correspondances :**
- **CLUBS :**

RECTIFICATIF :



HOMOLOGATION DES RESULTATS :
SENIORS

Journée 31/01 ET 01/02/2025 Honneur (12^{ème} journée) senior			
USCAL	00	CAB	01
JSE	04	IRBE	01
JSSO	03	JSK	03

EXEMPT : EOB /CR

JEUNES CATEGORIES :

Journée 31/01 ET 01/02/2025 CATEGORIES JEUNES (11^{ème} journée) GROUPE "A"				
RENCONTRES		U19	U17	U15
RAV	JSC	///////	00 - 10	01 - 03
ASCA	JSE	04 - 04	01 - 06	01 - 01
OR	UCAM	NJ	NJ	NJ
JSSO	ESS	NJ	01 - 04	NJ



Journée 31/01 ET 01/02/2025				
CATEGORIES JEUNES (12^{ème} journée) GROUPE "B"				
RENCONTRES		U19	U17	U15
JSK	USMB	01-01	01 - 01	02 - 01
USA	IRBE	01 - 04	13 - 00	05 - 01
USCAL	URB	02 - 01	02 - 00	02 - 05
CR	ASSIREM	00 - 04	00 - 04	00 - 04

Journée 31/01 ET 01/02/2025				
CATEGORIES JEUNES (11^{ème} journée) GROUPE "C"				
RENCONTRES		U19	U17	U15
ERH	ESD	//////////	01 - 02	04 - 03
DJ54	MCM	01 - 01	03 - 01	05 - 00
EOB	CAB	09 - 03	02 - 02	02 - 04

EXEMPT : ME



➤ **TRAITEMENT DES AFFAIRES :**

➤ **CATEGORIES JEUNES:**

AFFAIRE N° 149: rencontre OR – UCAM du 01.02.2025 EN « U19 »

Après lecture de la feuille de match

- Attendu que la rencontre était programmée au stade **RAFFOUR** ;
- Attendu qu'à l'heure prévue de la rencontre, l'équipe **OR** est présente sur le terrain.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe **U19 UCAM**;
 - Attendu qu'en application de l'article **43 et 67 du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015**, l'arbitre a annulé la rencontre suite à l'absence de l'équipe **U19 UCAM**.

➤ **Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:**

- ✓ Match perdu par pénalité à l'équipe **U19 du club UCAM** au profit de celle du club **OR** sur le score de 3 buts à 0.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **UCAM**.

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).

AFFAIRE N° 150: rencontre OR – UCAM du 01.02.2025 EN « U17 »

Après lecture de la feuille de match

- Attendu que la rencontre était programmée au stade **RAFFOUR**;
- Attendu qu'à l'heure prévue de la rencontre, l'équipe **OR** est présente sur le terrain.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe **U17 UCAM**;
 - Attendu qu'en application de l'article **43 et 67 du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015**, l'arbitre a annulé la rencontre suite à l'absence de l'équipe **U17 UCAM**.

➤ **Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:**

- ✓ Match perdu par pénalité à l'équipe **U17 du club UCAM** au profit de celle du club **OR** sur le score de 3 buts à 0.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **UCAM**.

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).



AFFAIRE N° 151: rencontre OR – UCAM du 01.02.2025 EN « U15 »

Après lecture de la feuille de match

- Attendu que la rencontre était programmée au stade **RAFFOUR** ;
- Attendu qu'à l'heure prévue de la rencontre, l'équipe **OR** est présente sur le terrain.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe **U15 UCAM**;
 - Attendu qu'en application de l'article **43 et 67 du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015**, l'arbitre a annulé la rencontre suite à l'absence de l'équipe **U15 UCAM**.

➤ **Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:**

- ✓ Match perdu par pénalité à l'équipe **U15 du club UCAM** au profit de celle du club **OR** sur le score de 3 buts à 0.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **UCAM**.

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).

AFFAIRE N° 152: rencontre JSSO – ESS du 01.02.2025 EN « U19 »

Après lecture de la feuille de match

- Attendu que la rencontre était programmée au stade **CHORFA**;
- Attendu qu'à l'heure prévue de la rencontre, l'équipe **JSSO** est présente sur le terrain.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe **U19 ESS**;
 - Attendu qu'en application de l'article **43 et 67 du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015**, l'arbitre a annulé la rencontre suite à l'absence de l'équipe **U19 ESS**.

➤ **Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:**

- ✓ Match perdu par pénalité à l'équipe **U19 du club ESS** au profit de celle du club **JSSO** sur le score de 3 buts à 0.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **ESS**.

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).



AFFAIRE N° 153: rencontre JSSO – ESS du 01.02.2025 EN « U15 »

Après lecture de la feuille de match

- Attendu que la rencontre était programmée au stade **CHORFA** ;
- Attendu qu'à l'heure prévue de la rencontre, l'équipe **JSSO** est présente sur le terrain.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe **U15 ESS**;
 - Attendu qu'en application de l'article **43 et 67 du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015**, l'arbitre a annulé la rencontre suite à l'absence de l'équipe **U15 ESS**.

➤ **Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:**

- ✓ Match perdu par pénalité à l'équipe **U15 du club ESS** au profit de celle du club **JSSO** sur le score de 3 buts à 0.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **ESS**.

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).